



anneau bleu



Croix Calvaire



Patrimoine Histoire



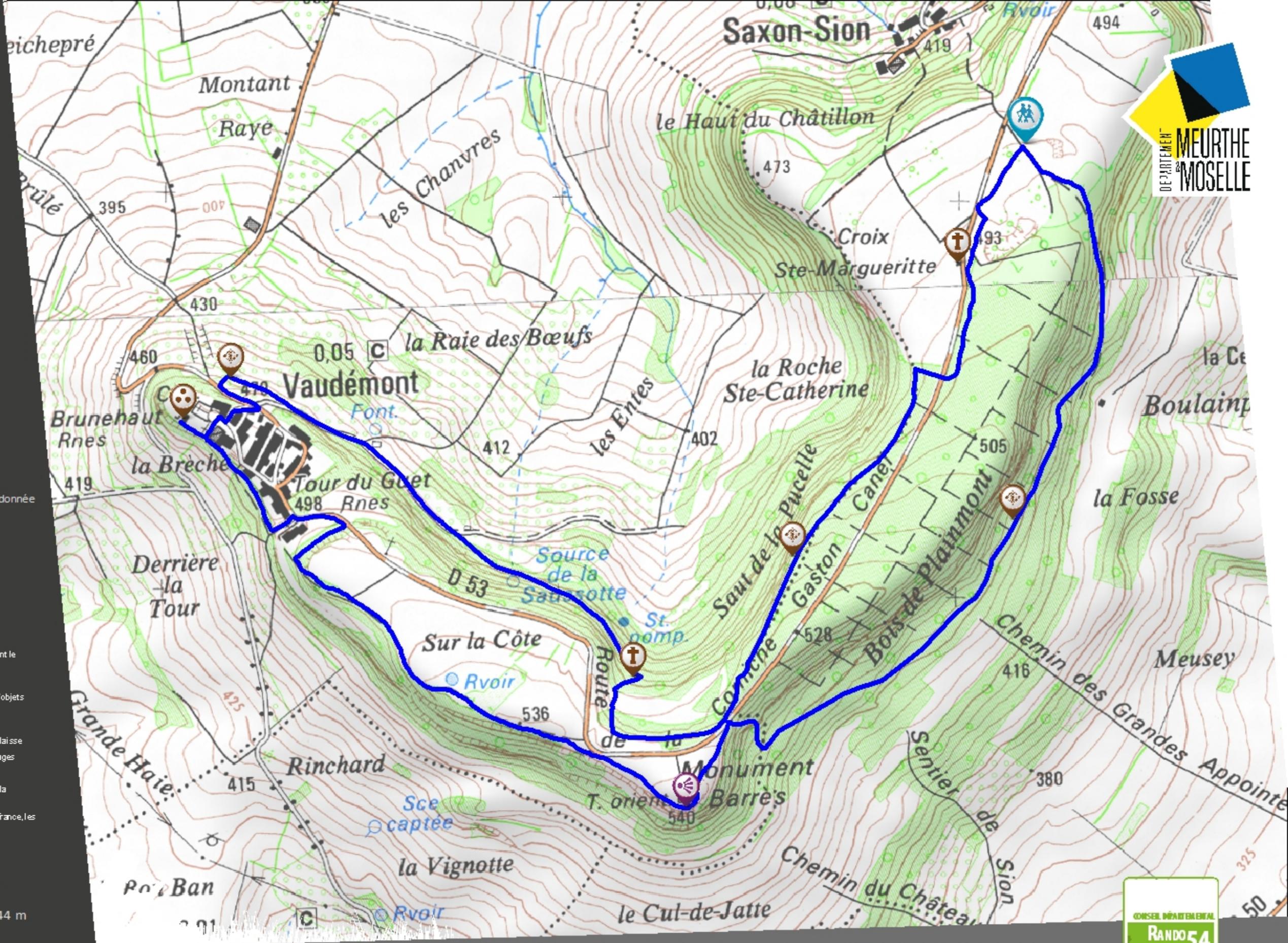
Point de vue Table d'orientation



Vestiges



DEPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE



http://meurthe-et-moselle.fr/actions/transition-ecologique/randonnee

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

- Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place
- Rester sur le chemin balisé
- Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier
- Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
- Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse
- Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages
- Ne pas cueillir de plantes
- Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)
- Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie  
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

### Circuit Barrès - Brunehaut Itinéraire d'intérêt local



8,5 km - 2h30

- Itinéraire pédestre
- Variante possible
- Départ principal
- Saxon-Sion
- Route de Vaudémont



Contact : Les Randonneurs du Saintois - [contact@lesrandonneursdusaintois.fr](mailto:contact@lesrandonneursdusaintois.fr)